

ABONNEMENT.

Saumur:

Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

Poste:

Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne:

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne	50 c.
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
3, place de la Bourse,

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR
20 Décembre 1883.

BULLETIN

« La République, ce sera la paix, disaient-ils autrefois; les peuples s'embrassent alors dans une étreinte immense, universelle. Plus de guerre, par conséquent plus d'armée. » Tel était le langage de ces faux prophètes de la liberté, de l'égalité, de la fraternité.

Nous les avons, hélas! laissés faire leur République; ils en jouissent jusqu'à l'abus; ils tiennent, jusqu'à les briser, toutes les rênes du gouvernement entre leurs mains; ils disposent, jusqu'à les épuiser, de toutes les forces de la nation.

Eh bien! qu'ont-ils fait de ces ressources, avec cette autorité?

Est-ce la paix? Les cadavres et les millions déjà semés en Tunisie, à Madagascar, au Tonkin, sont là pour répondre. Est-ce pour la paix qu'on réclame aujourd'hui des crédits élevés qui seront insuffisants, et des renforts qui n'arriveront peut-être pas à temps? Car il y a loin de la France à cet Extrême-Orient sur lequel se concentrent en ce moment nos légitimes préoccupations.

Les craintes que nous exprimions au commencement de ce mois sont justifiées; nos alarmes n'étaient pas vaines. Des événements graves sont venus compliquer la situation, enfanter des difficultés nouvelles et nous créer de nouvelles obligations.

L'empereur d'Annam, notre protégé, celui qui avait signé avec la France le traité qu'on sait, ou plutôt qu'on ne sait pas, vient d'être assassiné dans sa capitale. — Une révolution a, dit-on, éclaté à Pékin, et le parti de la guerre aurait détrôné l'empereur de la Chine; tout au moins c'est ce parti qui domine à la cour, et une grande effervescence règne dans la population. — L'amiral Courbet avait dû renoncer à l'offensive; et l'on craint pour la vie de M. de

Champeaux, notre représentant à Hué, et de ses cinquante hommes de garde, dont on n'a pas de nouvelles.

Ah! comme cette entreprise, dont on ne connaît pas même au juste la cause, a été conduite!

Le docteur Harmand exerce d'abord le commandement, qui est ensuite partagé entre le général Bouët et l'amiral Courbet. Celui-ci est à présent le chef unique, en attendant son remplacement par le général Millot.

On n'avait donné à Rivière qu'une poignée d'hommes, qui sont morts avec lui en héros; les ressources du général Bouët étaient trop médiocres, et les renforts expédiés à l'amiral Courbet furent encore insuffisants. Nos troupes n'ont pas reculé, que nous sachions; mais elles ne pouvaient plus aller de l'avant. Il y a eu un temps d'arrêt dont nos ennemis ont dû profiter pour se multiplier et se fortifier.

Une semblable situation ne peut durer. L'honneur, l'autorité, le prestige de la France, que tant de fautes ont compromis, demandent à être relevés, la sécurité de nos nationaux à être assurée.

Cette malheureuse expédition du Tonkin aura coûté cette année dix-sept millions. Il en faut encore; on en demande déjà 20 autres pour entretenir le corps expéditionnaire, à partir du 1^{er} janvier; on les trouvera, puisqu'il les faut. Où les prendra-t-on?

Dans les ressources habituelles du budget? — Elles sont dépassées, il n'y a pas d'économie, pas de réserve; le budget est en déficit, grâce à des prodigalités insensées qui ont produit des résultats désastreux. Aussi est-ce avec raison que l'honorable M. de Soland, député de Maine-et-Loire, parlant au nom du plus grand nombre de ses collègues de la droite, a déclaré: — qu'ils ne pouvaient voter une loi de finances préparée en dehors d'eux, contrairement à la règle suivie dans tous les Parlements européens, sans garantie et sans contrôle; — et qu'ils devaient laisser la responsabilité à ceux-là seuls dont cette loi est l'œuvre.

A qui demandera-t-on ces millions qu'une

politique néfaste a rendus nécessaires? A l'emprunt?

Mais il y a bien peu de gens disposés à donner leur argent de confiance à ceux qui ont diminué leurs rentes d'un dixième, qui devaient appliquer à l'agriculture les bénéfices de leur opération de conversion et ne l'ont pas fait, qui ont été fort en peine pour effectuer le paiement de certaines obligations.

Il y aurait un moyen pratique. Ce serait de diminuer ces places et ces traitements qui ont tant accru le budget depuis que nous sommes en République. Mais les opportunistes y perdraient trop de courtiers électoraux.

Il les faut pourtant, ces millions. Allons, contribuables, préparez-vous à mettre la main à vos poches inépuisables:

On vous fera payer de nouveaux impôts.

L. CHAILLOUS.

Chronique générale.

La France commente fort vivement le rapport de M. Léon Renault sur les nouveaux crédits:

« Nouveau rapport, dit-elle, même langage. »

« Ni la cause, ni l'avocat n'ont changé. »

« Mêmes critiques voilées, mêmes obscurités voulues, mêmes réserves timides et pour ainsi dire honteuses. »

« Une seule chose cependant est nouvelle dans l'œuvre supplémentaire de M. Léon Renault: sa concision. Louable en d'autres circonstances, cette brièveté semble étrange par comparaison avec la gravité sans pareille de l'objet. »

« Vingt millions expédiés presque en vingt lignes! Le procédé peut paraître sommaire. »

Parlant de la phrase suivante: « La commission espère que les calculs du gouvernement ne seront pas démentis », la France ajoute:

« Après tant d'illusions et de déceptions, l'espoir ressemble presque à une ironie. »

« Mais cet espoir même, succédant à des certitudes pareilles, n'est-il pas un signe des temps? »

« La Chambre a commencé par la confiance. Elle est descendue plus tard à la conviction. La commission se réduit à l'espoir. Elle a successivement passé de la foi à la charité, de la charité à l'espérance. »

« Mais à quand l'acte de contrition? »

A propos de l'attitude du président du conseil, la France déclare l'enseignement décisif qui se dégage de la séance d'avant-hier. C'est que M. Ferry en a assez du droit d'intervention des Chambres dans la politique extérieure.

Cette fois du moins, dit-elle, il n'est plus possible de s'y tromper. On nous a livré le secret de la pensée ministérielle.

Ainsi, pour M. Jules Ferry, le régime parlementaire est compromis, la République menacée, si les Chambres revendiquent le droit d'intervenir dans la conduite de la politique extérieure.

Ainsi, ce seul rôle qu'il abandonne aux représentants du pays consiste à marcher en aveugles et à voter en silence à la remorque du pouvoir dans les aventures où il lui plaît de se lancer.

Quant au gouvernement, il est investi, lui, d'une mission supérieure; il possède des droits particuliers, distincts de ceux de la nation; il peut, sans son assentiment préalable, engager dans des expéditions lointaines ses ressources et son armée, quitte à se faire absoudre par le succès.

ILS ÉTAIENT PRÉVENUS.

La commission qui examinait lundi la demande d'un crédit de 20 millions pour l'expédition du Tonkin a refusé de laisser constater dans son rapport que les renforts qui vont être envoyés sont ceux que le général Bouët avait inutilement réclamés par sa dépêche du 23 août. Voici le paragraphe

3 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LUCIENNE

PAR M^{lle} MARTHE LACHÈSE.

Une masse épaisse de cheveux bruns rejetés sans art surmontait un front pâle, vaste, où des plis s'étaient creusés. Les sourcils, presque droits, projetaient vigoureusement leur ombre sur deux yeux noirs dans lesquels il y avait moins un rayon qu'une lueur. Le nez était aquilin, les narines frémissantes, la bouche nerveuse. Une main s'appuyait sur une table. L'autre retombait le long du corps, mais les doigts en étaient serrés, comme si rien de calme ne pouvait se rencontrer dans cet être doué d'une beauté superbe devant laquelle on ne savait pas si l'on devait être gagné par l'admiration ou la peur.

Ce fut ce dernier sentiment qui domina chez Mme Gérard. Mais, en femme bien apprise, elle n'exprima que le premier.

Elle ajouta cependant cette parole discrète:

— Il a l'air sérieux.

— Comme tous les grands penseurs, dit M^{me} Mauvoisin; mais cela ne l'empêche pas d'être un homme charmant. Il adore sa femme, il est fou de ses enfants. Il a bien ses moments de préoccupa-

tion. C'est facile à comprendre. Ma fille est alors la première à faire le vide autour de lui, à respecter ses heures de lutte, à le distraire ensuite... Oh! elle l'aime!

A ce moment, le timbre retentit de nouveau.

M^{me} Mauvoisin replaçait la photographie sur le cheminée quand la porte s'ouvrit sous une main moins respectueuse que celle du valet de chambre.

Deux jeunes femmes parurent. Elles étaient de même âge, de même taille: cependant elles offraient un contraste frappant.

Celle qui s'avancait la première, vive, souriante, était blonde. Ses traits rappelaient d'une manière évidente, quoique très-imparfaite, les traits de M^{me} Mauvoisin. Était-elle jolie? Oui, si l'on en croit l'adage qui veut que toute femme soit jolie à vingt-cinq ans. Était-elle distinguée? Oui, si l'on se contente de cette grâce simple, aisée, que donne l'habitude du monde, et qui, dans un salon, supplée à une distinction plus réelle. Était-elle agréable, sympathique? A cette question, il était plus difficile de répondre. Pour ne pas craindre de se tromper on pouvait seulement dire cette jeune femme très-séduisante. Elle était vêtue ou plutôt parée avec un luxe auquel s'ajoutait une nuance assez légère pour ne pas trop compromettre le bon goût, assez marquée pour témoigner d'un certain désir d'attirer l'attention.

Toutefois, le regard qui se serait arrêté d'abord

sur cette jeune femme aurait bientôt été distrait par la vue de sa compagne. Celle-ci avait les cheveux de ce ton brun et chaud que le Corrège aimait. Cette chevelure opulente encadrait un visage d'une beauté presque surprenante. Deux grands yeux noirs, lumineux comme des étoiles, s'ouvraient dans des orbites profondes qui, massées autour d'eux avec une douceur extrême, semblaient encore les dilater et en augmenter l'éclat. Le nez était sculpté comme celui d'un marbre antique. Cet ensemble admirable était vivifié, était rehaussé par l'expression d'une bouche un peu austère qui imprimait à toute la physionomie un caractère de noblesse et de pureté.

Aux jours d'une jeunesse encore sans larmes, alors qu'une délicate fraîcheur était répandue sur ces lignes raphaëlesques, cette femme devait ressembler à une vision. Mais, on le devinait sans peine, l'orage avait passé sur cette fleur autrefois radieuse.

Hélas! une autre différence existait entre ces deux femmes, ces deux sœurs! La première, la blonde, tenait par la main un enfant d'environ deux ans. Derrière elle marchait une nourrice qui portait un second enfant endormi. L'autre jeune femme était seule...

Quand tout ce groupe entra dans le salon, les exclamations recommencèrent.

— Madame Gérard! à Paris! est-ce que je révé-

— Chère madame! que je suis heureuse de vous revoir!

— Plaisir bien réciproque. Quelle délicieuse surprise!

— Ainsi la baronne de Charolles revendique les amitiés de M^{me} Mauvoisin?

— Avec usure même.

— Toujours la même, spirituelle et charmante!

— Tu n'as pas été fatiguée de ta soirée à l'Opéra, ma Louise?

— Fatiguée, maman! Pas du tout.

— Déjà deux bébés!

— Bien portants, bien roses, dit la jeune mère en soulevant le voile de dentelle posé sur l'enfant endormi.

M^{me} Mauvoisin s'empara de l'aîné.

— Voici l'idole, dit-elle. Embrassez-moi, amour.

Pour toute réponse, l'enfant poussa des cris en montrant la table chargée de friandises.

— Donnez-lui ce qu'il voudra, nourrice, et, emmenez-le, car nous ne pourrions plus nous entendre, dit M^{me} Mauvoisin en laissant aller l'enfant qui se débattait dans ses bras. Oh! répliqua-t-elle avec un sourire, il sait déjà se faire servir.

Quant à la jeune femme brune, elle n'avait reçu de la visiteuse qu'un salut, et de M^{me} Mauvoisin qu'un « bonjour Lucienne, » suffisant également aux règles des convenances.

— J'allais quitter madame votre mère, mais je

de cette dépêche auquel il a été fait allusion :

« Le nombre croissant des ennemis, leur armement, leur valeur incontestable, leurs positions défendues ayant plusieurs kilomètres de front, m'amènent, ainsi que tous les officiers, à croire qu'il faudra pour la campagne d'octobre une division complète sur le pied de guerre, avec les services et le matériel ; il faut qu'elle soit ici vers le milieu d'octobre prochain. Envoyez de l'artillerie de siège et de place. »

Il paraît qu'au Sénat, la langue avait fourché à M. Le Royer, lorsque ce président à lapsus avait dit d'Henri Martin : « Il a rendu sa belle âme à Dieu. » — *L'Officiel* porte, en effet, la rectification suivante : « Sa belle âme est entrée dans le repos. » M. de Ravignan est venu à la tribune signaler cette modification, et, comme M. Le Royer en revendiquait la gloire, l'orateur catholique a conclu : Le Sénat et le public apprécieront.

M. de Ravignan a peut-être dit vrai. Dans tous les cas, l'avenir appréciera, et peut-être un avenir beaucoup plus rapproché qu'on ne suppose. Ce vieillard, malade naguère, qui rend aussi bêtement un Dieu qu'il a confessé par surprise, n'est pas même digne de pitié.

M. Le Royer a mis trois jours à se démentir. Ces trois jours lui seront comptés.

Un journal rapporte l'incident en ces termes :

« Lundi, au Sénat, M. de Ravignan a demandé si c'était par erreur que la phrase de M. le président Le Royer, parlant de « la belle âme » rendue « à Dieu » par Henri Martin, avait subi la transformation qu'on a remarqué au *Journal officiel*. M. Le Royer a répondu avec beaucoup de mauvaise humeur : « C'est par mon fait que la rectification a eu lieu. J'en prends la responsabilité. »

« Donc M. Le Royer a eu peur de se laisser attribuer le tort de croire en Dieu ; il est athée par pusillanimité ! Voilà une « responsabilité » portée bien légèrement ! Pauvre sire ! »

LES VACANCES DES CHAMBRES.

On croit que la discussion du budget pour l'exercice 1884 pourra être close aujourd'hui.

Dans cette hypothèse, le gouvernement demanderait à la Chambre de s'ajourner jusqu'à jeudi prochain.

La commission municipale a adopté le projet de loi, voté par le Sénat, et tendant à l'ajournement des élections municipales jusqu'au premier dimanche de mai prochain. M. Folliet va déposer son rapport sur le bureau de la Chambre. Il est probable qu'on en réclamera la lecture à la tribune, et que la discussion immédiate sera prononcée. Il nous semble pourtant qu'il n'y a pas péril en la demeure, et qu'il y aurait un in-

veux avoir le plaisir de causer un moment avec vous, dit M^{me} Gérard qui s'assit de nouveau.

— Je pense bien que vous n'êtes pas assez cruelle pour disparaître subitement à mes yeux, répondit en riant M^{me} de Charolles.

La conversation reprit son cours, animée par les questions et les réparties piquantes de la baronne.

Un quart d'heure s'était écoulé sans que l'autre jeune femme eût encore rien dit. Elle prit enfin la parole :

— Ma mère, Raoul m'a chargée de vous offrir ses regrets. Il ne pourra pas venir vous voir aujourd'hui...

— Raoul ne viendra pas ! s'écria M^{me} Mauvoisin. Comment ! un jour où je reçois, mon fils déserte mon salon ! Et pourquoi cela, je vous prie ?

— Il est à Vau-les-Bois avec M. La Chénaie. Ils doivent chasser ensemble, Raoul ne reviendra que demain matin.

— C'est différent, dit M^{me} Mauvoisin qui se calma aussitôt. Je savais que Raoul était prié par M. La Chénaie d'aller un jour ou l'autre chasser avec lui. Je lui avais recommandé de ne pas négliger cette invitation. Il a bien fait, très-bien fait de l'accepter. M. La Chénaie possède un joli château, continua-t-elle en se tournant vers M^{me} Gérard, un parc d'une belle étendue, une superbe écurie. Il est une des autorités du sport. En outre, il joue bien du violon, il est très-amusant, on dirait une chronique

terêt bien autrement considérable à terminer au plus vite le vote du budget.

Le Sénat, il est vrai, n'est pas bien difficile. Une dizaine de jours lui suffira pour examiner, discuter et adopter ce formidable budget de 1884 ; heureux encore qu'on ne le contraigne pas à le voter dans les vingt-quatre heures. Il a si bon caractère, le Sénat !

On télégraphie de Berlin au *Standard* que l'Autriche a adhéré à la proposition de coopération navale des puissances neutres pour la protection des Européens en Chine. La Russie n'a pas encore donné son adhésion.

TOUS JÉRÔMISTES.

Les partisans de l'Empire se divisaient il y a trois jours encore en jérômistes et victoriens, en conservateurs et révolutionnaires.

Les premiers saluaient dans le prince Jérôme le représentant des traditions napoléoniennes.

Les autres présentaient le prince Victor comme l'héritier des sentiments catholiques et conservateurs attribués au fils de Napoléon III.

Avant-hier matin, le *Petit Caporal*, organe des victoriens, excommunait de nouveau le prince Napoléon :

« Il n'est pas possible.
« Il a contre lui l'immense majorité des impérialistes.

« Il a contre lui les républicains.
« Il a contre lui les royalistes.
« Il n'a pour partisans que quelques Pascals et sous-Pascals.

« C'est notre amour de l'Empire, à nous tous, victoriens, qui nous impose le devoir de combattre le prince Napoléon, car nous considérons le prince Napoléon comme le plus grand ennemi de l'Empire.

« Et c'est parce que nous ne croyons à l'Empire qu'avec le prince Victor que nous sommes victoriens.

« Qu'un seul cri fasse vibrer tous les cœurs impérialistes à l'unisson.

« Vive le prince Victor !
« Vive l'Empereur ! »

Pendant que le *Petit Caporal* poussait ce cri de guerre, le *Figaro* recevait mission de porter à la connaissance du public le manifeste suivant du prince Victor :

« Moncalieri, 15 décembre 1883.

« Mon cher père,
« Mon silence vis-à-vis de vous deviendrait une compromission indigne de moi en présence des incidents regrettables que ma lettre du 26 novembre dernier aurait dû prévenir.

« Je répète que je n'ai pas en ce moment de rôle politique à remplir, c'est dire clairement que je n'ai donné à personne mandat de parler en mon nom.

« Quelle que soit ma répugnance pour les discussions de presse, je désavoue hautement toute tentative qui aurait pour but ou pour effet, en divisant nos forces, de me

vivante. Raoul va passer une journée charmante. Pourquoi aurait-il cru devoir s'en priver pour moi ? Le pauvre enfant n'a pas une vie si gaie !...

A ces mots, M^{me} Gérard ne put s'empêcher de jeter un regard furtif du côté de la jeune femme. Une légère rougeur était montée sur les joues de celle-ci...

— Il viendra demain matin me raconter ses exploits cynégétiques et artistiques, reprit M^{me} Mauvoisin. Il viendra, Lucienne ?

— C'est possible, répondit la belle-fille d'une voix un peu altérée. Il ne m'en a rien dit.

— Je compte sur lui, et même, s'il est gentil, il déjeunerait ici. Son père et moi nous pourrions mieux être tout à ses récits. Vous lui direz que je l'attends à onze heures, Lucienne.

— Oui, ma mère, répondit la jeune femme, d'un ton de plus en plus glacé.

— Vous êtes venues ensemble ? demanda M^{me} Mauvoisin, dont la voix passait sans transition de la note impérieuse à la note caressante.

— Non, j'ai trouvé Lucienne dans votre escalier, répondit M^{me} de Charolles. Je suis allée au bois avec Frédéric qui, ce matin, avait mal à la tête. Je l'ai décidé à prendre un peu l'air. Je suis rentrée ensuite pour chercher mes enfants et vous les amener...

— Merci, ma fille, dit tendrement M^{me} Mauvoisin. Ainsi, ton mari est souffrant ?

prêter un rôle aussi odieux vis-à-vis de mon père que peu honorable devant mon pays.

« Vous êtes le chef de ma famille, je demeure le champion fidèle de la tradition napoléonienne ; mes sentiments envers vous n'ont pas varié et je n'ai jamais hésité à les faire connaître.

« Je reste, mon cher père, votre fils respectueux et affectionné.

« Victor NAPOLEON. »

Le *Figaro* fait remarquer avec raison que cette lettre « est datée de Moncalieri, où le prince Victor réside avec sa mère, c'est-à-dire en dehors de toute pression qu'on pourrait supposer exercée sur lui par l'entourage de son père. »

La question est donc aujourd'hui tranchée.

Le prince Victor ne veut pas qu'on puisse croire qu'il professe des opinions différentes de celles de son père et qu'il se pose comme son compétiteur ; lui aussi se déclare CHAMPION FIDÈLE DE LA TRADITION NAPOLEONNIENNE, c'est-à-dire révolutionnaire.

Les catholiques, les conservateurs égarés dans l'impérialisme, doivent comprendre aujourd'hui qu'il n'y a plus de place pour eux dans l'Empire.

Le jérômisme l'emporte définitivement.

La déclaration du prince Victor est décisive ; on ne peut plus désormais être impérialiste sans être, en même temps, jérômiste.

On assure qu'en vue d'empêcher la production des candidatures du prince Napoléon à Barbezies et du prince Roland Bonaparte en Corse, M. Floquet demanderait de faire revivre l'ancien projet de loi édictant que tout membre d'une famille ayant régné en France était inéligible pour un mandat législatif.

AU TONKIN.

Le gouvernement est convaincu que l'amiral Courbet s'est emparé à l'heure actuelle de la citadelle de Son-Tay.

D'autre part, une dépêche particulière de Haiphong mentionne le bruit de l'évacuation de Son-Tay par les troupes chinoises régulières.

La ville ne serait plus défendue que par 2,500 Pavillons-Noirs.

On assure que M. Ferry aurait promis de ne pas attaquer Bac-Ninh avant d'avoir épuisé tous les moyens de conciliation.

En attendant, les Chinois auraient concentré toutes leurs forces à Bac-Ninh et Hong-Hoa.

Le *Temps* reçoit de Londres, 19 décembre, la dépêche suivante :

« On croit dans les cercles officiels que la prise de Son-Tay ferait faire un grand pas aux négociations. Lord Granville serait tout disposé à accepter le rôle de médiateur. Après une démarche quelconque du cabinet

— Pas précisément. Il avait une petite migraine venue de je ne sais quelle cause. Une plus grande application à ses travaux, la chaleur qu'il faisait hier soir au théâtre, l'émotion de la pièce, que sais-je, moi ? Tout cela suffit pour fatiguer un peu. Frédéric est si impressionnable !

— Ce qui prouve en lui une nouvelle supériorité sur les capitalistes ordinaires, dit M^{me} Gérard.

— Chut ! dit à demi-voix la baronne. Si vous me promettez de ne pas me trahir, je vous avouerai qu'il les a toutes.

— Ah ! jeune femme ! reprit en riant la visiteuse.

— Ne livrez pas ce que je vous confie.

— A quoi bon ? Le public impartial me l'a dit avant vous.

— Alors, je ne réclame plus. Je deviens excusable.

— Ne vous fiez pas trop à cette modestie, reprit M^{me} Mauvoisin. Louise est très-hautement fière de son mari. Elle en a le droit.

— J'en ai le devoir.

— Devoir facile ! Quand tu es entrée, je racontais justement à M^{me} Gérard combien M. de Charolles est heureux dans ses entreprises. Il faut avouer aussi que nous l'aidons de notre mieux, ajouta-t-elle avec un sourire satisfait. A part les sentiments, il ne peut que se féliciter d'être devenu l'un des nôtres. La fortune répond souvent à des avances généreuses. Quand on peut engager soi-même de beaux capitaux...

— La moisson suit la semence, répondit M^{me} de Charolles.

(A suivre.) MARTHE LACHÈSE.

français, il s'empresserait, dit-on, de peser sur le marquis Tseng.

« La situation dans les provinces méridionales de la Chine et les nouveaux méfaits de sa population pourraient avoir des conséquences graves sur l'attitude des puissances vis-à-vis de la Chine. »

Le *New-York Herald* publie la dépêche suivante :

« Une émotion considérable règne à Canton. Hier sont arrivés dans cette ville les missionnaires américains de l'Eglise presbytérienne, MM. Henry et White, accompagnés de prédicateurs chrétiens de nationalité chinoise.

« Ils fuyaient de Shekloong, place située à environ 60 milles à l'est de Canton ; la foule y avait détruit les chapelles ; un grand nombre de fidèles avaient été très-sérieusement maltraités, les prédicateurs natifs n'ont pas été épargnés.

« Les prêtres catholiques sont arrivés un peu plus tard, sans escorte militaire.

« Les nihilistes de Canton y causent la plus grande inquiétude ; ils font courir le bruit que des quantités de poudre se trouvent cachées dans la cathédrale, destinées à faire sauter cet édifice superbe et d'une hauteur importante. L'ordre n'est maintenu que grâce à la présence des canonnières dans la partie militaire de la ville. »

La dépêche dit en outre que la situation dans les provinces méridionales de l'empire chinois et les nouveaux méfaits de la population chinoise pourraient avoir des conséquences graves sur l'attitude des puissances vis-à-vis de la Chine.

L'ARMÉE DU TONKIN.

L'état-major du général Millot se composera du colonel Guerrier, chef d'état-major ; du commandant Crélin, sous-chef d'état-major ; du capitaine d'artillerie Ghins, officier d'ordonnance ; de M. Hautefeuille, lieutenant de vaisseau, et des capitaines Delacroix et de Vignacourt, attachés à l'état-major.

La 1^{re} brigade sera sous les ordres du général Négrier. Officiers d'ordonnance : MM. Fourtoul et Camps, capitaines d'artillerie. Cette brigade comprendra le 2^e régiment de marche (1 bataillon du 2^e tirailleurs algériens, 2^e bataillon d'Afrique, 4^e bataillon de la légion étrangère) et le 3^e régiment de marche (1 bataillon du 23^e de ligne, à Bourg ; 4 du 44^e, à Nice, et 4 du 443^e, à Albi).

Les bataillons du 2^e régiment de marche seront formés à 4,000 hommes, soit 200 hommes par bataillon, pour compléter à 800 hommes les bataillons qui sont déjà au Tonkin.

La 2^e brigade, sous les ordres du général Brière de l'Isle, est tout entière au Tonkin. Elle comprend le 4^e régiment de marche et l'infanterie de marine.

L'artillerie, sous les ordres du commandant Dessus, du 42^e régiment d'artillerie, se composera des 41^e et 42^e batteries du 42^e d'artillerie. Capitaines : MM. Gourgaud et Camps ; lieutenants : MM. Boulenger, Renault, Thierry et Naud. Le capitaine Camps, qui a été choisi par le général Négrier comme officier d'ordonnance, sera remplacé, à la tête de sa batterie, par le capitaine Chapel.

Le corps expéditionnaire comprend, en outre, des détachements du génie, du train des équipages, des ambulances et des services administratifs, et 2 pelotons de chasseurs d'Afrique qui sont déjà au Tonkin.

Les batteries d'artillerie compteront 6 pièces de 80 millimètres de diamètre et 9 caissons. Leur effectif a été complété à l'aide d'engagements volontaires reçus dans les 41^e et 22^e régiments, qui sont en garnison à Versailles.

Rappelons quelles sont les troupes qui forment actuellement le corps expéditionnaire du Tonkin : 4^e régiment de marche d'Afrique, 4,850 hommes ; infanterie de marine, 3,740 hommes ; marins fusiliers, 612 hommes ; artillerie de marine, 6 batteries et demie, 850 hommes ; tirailleurs annamites, 4,216 hommes. En outre, on a fourni au Tonkin un corps d'auxiliaires tonkinois de 4,000 hommes qui sont aujourd'hui armés et équipés.

La batterie de canons-revolvers qui va partir est commandée par un lieutenant de vaisseau ; elle a un effectif de 6 sous-officiers et 45 marins-canonnières.

L'amiral Courbet a en outre avec lui 5 à 600 hommes provenant des compagnies de débarquement de la division navale.

Voici la composition actuelle des forces navales réunies dans les mers de Chine et du Japon et attachées aux stations de la Cochinchine, du Tonkin et des mers de Chine :

Quatre cuirassés de station : L'Atalante, le Bayard, la Triomphante et la Victorieuse. (Le La Galissonnière, qui doit partir au commencement de janvier, est destiné à remplacer la Victorieuse, mais ce dernier bâtiment sera maintenu à la station des mers de Chine, ce qui portera à cinq le nombre des cuirassés.)

Huit croiseurs ou éclaireurs d'escadre : Le Château-Renaud, l'Hamelin, le Kersaint, le Parseval, le Tourville, le Villars, le Volta et le Duguay-Trouin.

Sont canonniers de station :

SAUMUR

21 Décembre 1883.

SÉNAT.

Séance d'hier jeudi. — L'ordre du jour appelle la discussion des projets de crédits de 9 et de 20 millions pour le service du Tonkin.

Le duc de Broglie monte à la tribune. Il demande au Sénat la permission de lui exposer les raisons qui ne permettent pas à ses amis ni à lui de voter les crédits demandés pour le Tonkin. Personne croira, dit l'orateur, que nous soyons moins soucieux que quiconque de l'honneur national et moins désireux que quiconque de témoigner notre sympathie à nos braves soldats. Si nous étions la majorité, nous pourrions régler ainsi le débat : nous voterions les subsides et le lendemain nous déciderions à qui nous devons confier le soin de diriger les affaires extérieures de notre pays. (Bruits à gauche.) Les assertions du gouvernement n'ont jamais été conformes aux renseignements qu'il donnait ; jamais l'événement ne les a confirmés. Les moyens d'action ont été insuffisants. Or, le gouvernement le savait. Les crédits demandés en septembre étaient insuffisants ; le gouvernement le savait encore. A-t-il donc trompé le Parlement ou s'est-il trompé lui-même ? On nous dit : Laissons le passé et songeons à l'avenir. Mais les difficultés sont-elles terminées ? Non, nous ne sommes pas en guerre avec la Chine, mais nous bombardons des villes qu'elle dit lui appartenir. En dehors de toute équivoque, si nous faisons la guerre avec la Chine, il y a deux moyens de la faire : la localiser au Tonkin, ce qui est avantageux pour elle, la porter au Céleste-Empire. Par une guerre maritime, on se heurte aux intérêts du commerce européen. Une flotte de navires européens est dans les mers de Chine.

M. Jauréguiberry et M. de Freycinet ont

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 19 décembre.

Les nouvelles réalisations de bénéfices, c'est-à-dire des rachats de vendeurs, accentuent le mouvement de reprise que nous avons déjà constaté hier. Reste à savoir si, une fois ces rachats effectués, le niveau des cours actuels pourra se maintenir. Nous ne le croyons pas pour notre part, nous pensons au contraire qu'une nouvelle réaction est à redouter, car les causes qui ont motivé la hausse existent toujours ; seule la position de place s'est nivelée par suite du mouvement de bascule ordinaire.

Le 3 0/0 s'avance de 74.75 à 74.95 et 75, pour revenir à 74.90 et clôturer à 75.05. L'amortissable de 76.80 à 76.85 et 76.90. Le 4 1/2 0/0 1883, de 104.80 à 104.90 et 105 ; dernier cours, 105.07.

Le Suez débute à 1,905 et s'avance à 1,930, 1,950 et 1,960. Dernier cours, 1,987.50.

Le Lyon reprend de 1,180 à 1,120.

La Banque Ottomane de 635 à 638.75 et 641.87.

Le Crédit Foncier, de 1,175 à 1,195. Les Obligations Foncières nouvelles sont très-demandées à quatre et cinq francs au-dessus de leur prix d'émission.

LA POLITIQUE ET LA BAISSÉ DES VALEURS.

Beaucoup d'honnêtes gens ne veulent pas s'occuper de politique.

Ils ne réfléchissent pas que la politique s'occupe de leurs intérêts.

Pourquoi la rente 5 0/0 a-t-elle été convertie en 4 1/2 ?

Pourquoi baisse-t-elle devant la menace d'un nouvel emprunt et sous l'influence des déficits du budget et des dépenses des expéditions lointaines ?

Parce que la politique financière du gouvernement est mauvaïse et consiste à jeter l'argent par les fenêtres.

Pourquoi les actions et les obligations des grandes Compagnies de chemins de fer baissent-elles depuis les conventions ?

Parce que la politique économique du gouvernement est ruineuse et que l'exécu-

musée des Antiquaires de l'Ouest. Les ossements en ont été enlevés et réunis dans une boîte qui restera sous l'autel. L'opération s'est faite lundi matin, sous la direction du Père de la Croix, en présence d'environ deux cents personnes.

Cours du froment et de l'avoine en Maine-et-Loire au 17 décembre.

	Froment	Avoine
Angers, l'hect.	17 50 à 18 50	9 » à 9 50
Saumur,	18 55 » » »	8 50 » » »
Baugé,	18 25 19 05	8 75 » » »
Segré,	19 » » » »	9 60 » » »
Beaupreau,	18 50 18 75	9 50 » » »
Montfaucon,	18 50 » » »	9 30 » » »
Montrevault,	18 50 18 75	8 50 9 » »
Chemillé,	18 » 18 50	8 50 9 » »
Champtoceaux,	18 » 19 » »	9 50 » » »
Vihiers,	18 50 » » »	9 » » » »

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

pris la parole après M. le duc de Broglie. Le grand souci de ces deux orateurs a été de défendre la politique extérieure de la République... du temps où ils étaient aux affaires. Cette politique n'était en cause que par ricochet, et, au lieu de se livrer à cette défense rétrospective, ils eussent mieux fait de se joindre à ceux qui demandent au gouvernement, ainsi que l'a fait M. le duc de Broglie à la fin de son discours, de ne point jeter les yeux aussi loin, de regarder à notre porte, d'écouter les conversations à voix basse qui se tiennent, et de surveiller les yeux qui nous épient à notre propre frontière, de jouer, en un mot, un rôle de patriotes et non un rôle d'aventuriers.

M. Campenon, pris à partie, a déclaré que c'était par manœuvre politique qu'on le présentait comme hostile à l'expédition du Tonkin. M. Campenon réclame sa part de responsabilité. Eh bien, qu'il la garde.

A cinq heures, M. de Freycinet est encore à la tribune. Cependant, si, comme on le dit, M. Laborde, qui s'était fait inscrire pour parler contre les crédits, renonce à son tour de parler, il n'y a plus qu'un discours de M. J. Ferry.

M. Ferry se montre pompeux et élogiaque. Il prononce de M^r Freppel un éloge dithyrambique et descend de la tribune en se couronnant lui-même de lauriers.

La discussion générale est close. On procède au scrutin sur la question. Le Sénat, par 211 voix contre 7, accorde le premier crédit de 9 millions.

Après cela, le maréchal Canrobert vient expliquer qu'il a voté le premier crédit et qu'il votera le second afin de rendre possible une terminaison honorable du conflit pour les intérêts de la France.

Le deuxième crédit est adopté par 245 voix contre 6.

A cinq heures et demie, la séance est suspendue pendant une demi heure pour attendre le dépôt du budget.

A 5 heures 40, M. Tirard dépose le budget et le Sénat se sépare à 5 heures 45.

Chronique générale.

Dans le cabinet, l'union est loin de régner. Le général Camponon, qui faire le danger de l'entreprise du Tonkin, s'en désintéresse complètement et en laisse la direction à son collègue de la marine. Il consent bien à fournir les hommes qui lui sont demandés, mais sans vouloir en aucune façon intervenir dans l'emploi que l'on en fera.

M. Ferry, découragé et épouvanté par les difficultés que son incapacité a fait naître, songerait même, dit-on, à se retirer.

D'un autre côté, la baisse des fonds d'Etat, qui entraîne celle des chemins de fer et des banques les mieux posées, effraie l'épargne.

Cela cause une inquiétude générale qui pèse sur le marché, malgré les efforts du gouvernement pour inspirer de la confiance et faire remonter les cours.

Le gâchis augmente donc de jour en jour, quelque invraisemblable que cela puisse paraître, et l'année nouvelle va s'ouvrir au milieu de l'inconnu le plus complet.

Le voyage du prince impérial d'Allemagne en Espagne n'a pas été tout-à-fait l'ovation sur laquelle on comptait ; l'amour-propre castillan s'est révolté à la pensée de voir l'Espagne subir la protection d'une puissance étrangère.

On croit que cette visite, loin de consolider le trône d'Alphonse XII, n'aura servi qu'à accroître les difficultés avec lesquelles, dès le mois de janvier, le gouvernement espagnol sera aux prises.

On se perd en conjectures sur le départ précipité du Kronprinz de Barcelone ; l'Internationale socialiste avait-elle ourdi une conspiration contre lui ?

Était-il rappelé pour rendre compte du mandat que l'empereur Guillaume lui avait confié ?

Craignait-on que les commentaires de la

presse ne rendissent difficile la mission qu'il doit remplir à Rome ?

La République française semble vivement préoccupée de la visite du prince d'Allemagne au Saint-Père. Cette visite lui apparaît comme l'événement le plus considérable qui se soit produit, depuis longtemps, dans les affaires européennes.

Elle termine ses appréciations par ces mots :

« Les ultramontains triomphent avec raison de cette démonstration qui n'avait pas été faite depuis 1870 et qui vient de l'être avec tant d'éclat ; mais ils feraient preuve de peu de clairvoyance s'ils ne comprennent pas que la réception du prince allemand par Léon XIII est appelée, dans un avenir plus ou moins prochain, à modifier d'une manière sensible l'attitude du Pape devant le monde politique et religieux. Qui sait si le prince de Bismark, par cette intervention hardie, n'a eu d'autre but que de provoquer la rentrée du pontife romain sur la scène orageuse de la politique internationale ? »

Plus que jamais, tout ce qui vient de Rome, on le voit, a une signification grave pour la politique générale.

On lit dans le Temps :

« Le nombre des soldats et des officiers de tout grade qui ont sollicité l'honneur de faire partie du corps expéditionnaire pour le Tonkin dépasse toutes les évaluations les plus optimistes. Nous avons déjà dit que les deux batteries du 42^e régiment d'artillerie ont complété leur effectif en s'adressant exclusivement aux deux régiments de Versailles. Dans ces deux régiments, en effet, 400 canonniers se sont présentés comme volontaires. »

AU TONKIN. — Une dépêche de l'amiral Meyer venant de Hong-Kong rapporte qu'un

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LUCIENNE

PAR M^{lle} MARTHE LACHÈSE.

M^{me} Gérard n'ajouta rien à ces paroles. Elle avait jeté un second regard... Elle avait vu que la rougeur s'accroissait sur le visage de Lucienne.

« Était-elle seule à s'en apercevoir ? Il faut le penser, car la conversation continuait sans le moindre embarras. »

— Ton mari n'aurait pas dû retourner à son cabinet.

— Allez donc lui donner un pareil conseil.

— Au moins, ne le laissez pas retomber ce soir dans ses calculs. Reste à dîner avec nous.

— Bien volontiers, maman.

— Je vais faire prévenir M. de Charolles.

— C'est inutile. Envoyez seulement chez moi, je vous prie. M. de Charolles doit venir me trouver ici, afin de vous offrir ses hommages. Vous lui déclarerez qu'il est votre prisonnier.

— Parfait ! Ah ! si je pouvais demeurer tout à fait maîtresse de la place, j'y enfermerais aussi des voyageurs...

— Merci, chère madame, nous ne sommes pas libres aujourd'hui, répondit M^{me} Gérard sans beau-

coup d'empressement.

Elle finissait par se trouver mal à l'aise devant cette jeune femme, téraoin silencieux, à qui nulle invitation n'était adressée.

— Il faut même que je vous quitte. L'heure s'avance, dit-elle.

— Vous allez prendre quelque chose, s'écria M^{me} Mauvoisin.

— Je vous remercie. Vous êtes bien bonne.

— Je vous demande encore cinq minutes, interrompit M^{me} de Charolles. J'ai besoin d'un renseignement. Je voudrais me faire expédier des fourrures de Russie.

M^{me} Raoul Mauvoisin se leva.

— Vous vous retirez, Lucienne ? continua sa belle-sœur.

— Oui, je vais vous dire adieu.

— Eh bien ! au revoir.

— Au revoir, Louise. Au revoir, ma mère.

Elle présenta tour à tour sa main aux deux femmes qui la touchèrent légèrement. Elle s'inclina devant M^{me} Gérard lorsque celle-ci, prenant l'initiative, lui tendit la main. La jeune femme y posa la sienne. Au travers des gants qui en empêchaient le contact immédiat, M^{me} Gérard crut sentir que cette main était froide.

Lucienne quitta le salon, traversa la vestibule. Son pied heurta un jouet jeté là par l'enfant dont on entendait les éclats de rire dans l'appartement

voisin. — La jeune femme soupira.

Le valet de chambre était assis sur une des banquettes. Lui aussi, en attendant les visiteurs, lisait un roman, d'aspect douteux... A la vue de M^{me} Raoul, il se leva, ouvrit en se courbant la porte d'entrée. Lucienne passa, la porte se referma.

La jeune femme fit quelques pas. Puis, tout à coup, elle se retourna vers la demeure qu'elle quittait, elle se redressa : de ses yeux noirs jaillit un regard capable de traverser les murailles. Mais, aussitôt :

— Oh ! mon Dieu ! dit-elle, aidez-moi.

Et, détournant la tête, elle descendit.

II

Au moment de leur mariage, M. et M^{me} Raoul Mauvoisin avaient voulu louer un appartement dans une de ces belles avenues qui avoisinent les Champs-Élysées. Habitée à la vie tranquille, à l'installation large et à l'air pur de la province, Lucienne éprouvait une vive répugnance pour les quartiers populaires de Paris.

Les beaux parents avaient réclamé.

— De la rue Lafayette à l'avenue de Wagram, ce n'est pas précisément un voisinage, avait soupiré M. Mauvoisin. Après tout, l'exercice m'est bon.

— Ce n'est pas pratique, ma chère Lucienne, avait dit M^{me} Mauvoisin.

Et, saisissant le moment où son fils seul pouvait l'entendre, elle avait ajouté :

— Tu n'y songes pas, Raoul. C'est absurde, c'est égoïste, c'est ingrat ! Je ne pourrais pas seulement me rendre chez toi sans faire atteler.

Le projet avait donc été abandonné. Malgré le regard de regret jeté vers l'avenue ombreuse, le jeune ménage s'était établi dans un entresol de la rue Taitbout.

Lucienne eut donc bientôt regagné sa demeure.

Sans perdre un instant, elle se dépouilla du long manteau de satin qui l'enveloppait. Elle jeta sur ses épaules une pelisse fort simple, et sonna sa femme de chambre.

— Je sors, dit-elle, je ne dînerai pas ici.

— Madame veut-elle que Julien aille lui chercher une voiture ?

— C'est inutile, merci.

Elle redescendit. Quand elle fut dans la rue, elle marcha d'un pas rapide.

Il était près de cinq heures. Un léger brouillard voilait à demi les clartés du gaz qui commençaient à briller dans les magasins. Tout annonçait que la soirée serait humide et froide. Le pavé, que des milliers de pas avaient frotté, devenait boueux et glissant par endroits.

Sans tenir compte de ces détails, la jeune femme se hâtait.

Tout à coup, cependant, elle s'arrêta. Dans une

L'EAU de SUEZ Vaccine de la Bouche MAUX de DENTS

Se trouve à Saumur, chez M. LAUMONDAIS, pharmacien, 58, place de la Bilange; M. DECART, coiffeur-parfumeur.

et par conséquent, l'Extraction & l'Aurification S'adresser à M. Suez, 40, Rue Ampère, PARIS.

Etude de M. GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE:

1° UNE MAISON, sise à Saumur, rue de la Visitation, n° 10;
2° Et UNE CAVE, avec PETIT JARDIN au-dessus, située à Saumur, rue de l'Hôtel-Dieu, n° 7.

S'adresser à MM. MENIER et GENTIL-SAVATIER, propriétaires à Saumur, ou au notaire. (822)

Etude de M. MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE OU A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite, GRANDE ET VASTE MAISON Place Saint-Pierre, n° 4.

S'adresser à M. MÉHOUS, notaire, ou à M. CORBINEAU, propriétaire à l'Abbaye-d'Asnières. (785)

A VENDRE

DEUX

PETITES MAISONS

A Saumur, rue de la Croix-Verte,

ET

GRAND MAGASIN

A deux étages,

Près la gare d'Orléans.

S'adresser à M. BRAC, notaire, 27, place de la Bilange.

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

UNE MAISON

Propre au commerce,

Située rue Saint-Nicolas, n° 12,

UNE AUTRE MAISON

Également propre au commerce,

Actuellement occupée par M^{me} Lefet, aubergiste (hôtel de l'Espérance).

S'adresser à M^{me} veuve FERBU, 12, rue Saint-Nicolas. (786)

OCCASION A VENDRE UNE VOITURE PETIT-DUC

Presque neuve.

S'adresser à M. MATIGNON-CHARRIER, carrossier. (812)

A VENDRE UN JOLI PLAN De PEUPLIERS suisses

S'adresser à M. DELANOUÉ-CHEVRIER, propriétaire à Gaure, commune de Varennes. (727)

PETITE MAISON A LOUER

Avec portion de JARDIN, Pour la Saint-Jean prochaine.

S'adresser à M. SARGET, rue Saint-Lazare, n° 14. (813)

CIDRE EXQUIS

(Garanti 230 litres, 15 francs).

MAUGET, propriétaire à Nozay (Loire-Inférieure). (714)

UN JEUNE HOMME se propose pour cirer les parquets et servir de valet de chambre au besoin, et même soigner les malades.

ALPHONSE COLIN, rue Dacier, n° 34, Saumur.

La Maison GELLUSSEAU et RICOCHON, rue Cour-Saint-Jean, n° 6, demande un jeune homme désirant faire son apprentissage en mercerie et bonneterie. (764)

M. VAUDEL, Grand'Rue, n° 45, à Saumur, a l'honneur d'informer le public qu'il se charge de la distribution en ville des lettres de faire part et tous imprimés à des prix modérés.

Un jeune homme sérieux demande une place de comptable dans une maison de commerce.

S'adresser au bureau du journal.

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE

5, rue Halévy, 5, Paris.

Le conseil d'administration a l'honneur de prévenir MM. les actionnaires et obligataires de la Compagnie générale Transatlantique qu'il leur sera payé, à dater du 2 janvier prochain :

Par action nominative (acompte sur le dividende de 1883)... 20 »
Par action au porteur (acompte sur le dividende de 1883)... 10.502

Par obligation nominative, coupon n° 8... 12.125
Par obligation au porteur, coupon n° 8... 11.63

Les paiements auront lieu, sans frais, à la Banque Transatlantique, à la Société Générale, au Crédit Lyonnais, à leurs sièges respectifs, à Paris, et dans leurs succursales des départements et de l'étranger.

Le président de la Compagnie générale Transatlantique, Eugène PERRIER. (823)

OBJETS D'ART et ANTIQUITÉS

LIVERANI

45, Rue Saint-Jean, Saumur.

Bas-reliefs en bronze, Plaques et Statuettes de Gian Bologna, Miniatures sur soie et ivoire, Peintures sur toile et cuivre de la vieille école Italienne, Miniatures sur cuivre de Guido Reni.

Glaces, Petits Meubles à bijoux ébène et ivoire, Terres cuites et Groupes en marbre vieux jaune, Faïences d'Urbino, Monte Lupo, Savona, Pesaro, Bertinora, Delft et Faenza, Coupe cristal de Murano, près Venise, Broderies sur soie, Velours de Gênes, Brocatelles, Tapisseries de soie, Point Hongrois, vieux Effilés Renaissance avec sujets, Dentelles de Venise, Milan, Naples et Point d'Espagne, Voiles de fauteuils en dentelle ancienne, Nappes avec entre-deux effilés dans la toile.

Tous ces Objets, achetés séparément et choisis avec soin, ont été trouvés principalement dans les monastères, les vieux châteaux et chez quelques habitants de la campagne.

AUTHENTICITÉ GARANTIE.

Le Magasin d'Antiquités est ouvert de 1 heure à 5 heures, dimanches et fêtes exceptés.

FABRIQUE D'AMEUBLEMENTS EN CHÊNE SCULPTÉ

Meubles et Sièges en tous genres

H. HARDY

Levée-Neuve, SAUMUR.

Spécialité et choix de Salles à manger complètes, depuis 400 francs.

Chambres à coucher, Ameublements pour salons avec ou sans garniture, Coffres à bois, Bureaux, Bibliothèques, Meubles d'antichambres, Tabourets de pieds, Étagères, etc., etc. Prié-Dieu, etc.

PIANOS ET INSTRUMENTS

L. FISCHER ET FILS

FACTEURS DE PIANOS ET LUTHIERS

49, Rue d'Orléans, SAUMUR.

Vente, Échanges, Accords, Location et Réparations de tous Instruments, — Musique.

ABONNEMENTS POUR L'ACCORD ET L'ENTRETIEN DES PIANOS :

4 Accords par an..... 9 fr.

6 Accords par an..... 12 »

Abonnements à la lecture musicale.

EN VENTE

Chez JAVAUD, libraire, rue Saint-Jean, Saumur :

LA CHASSE

2^e édition ; Prix : 4 fr. 50

Par MM. GIRAudeau, LELIÈVRE et SOUÉE,

Suivie de La LOUVETERIE, Le DROIT sur le GIBIER, La RESPONSABILITÉ des Chasseurs, des Propriétaires de Bois, Les Gardes-Particuliers, Formules et Tables.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 19 DÉCEMBRE 1883.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.	
3 %	74 70	75 15	Est	706 25	715	Obligations.			Gaz parisien	513 50	513 50
3 % amortissable	76 85	77 05	Paris-Lyon-Méditerranée	1180	1210	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	500	497 50	Est	345	346
4 1/2 %	104 10	104 10	Midi	1190	1112 50	— 1865, 4 %	502 50	507	Midi	357 25	357
4 1/2 % (nouveau)	104 62	105 05	Nord	1690	1715	— 1869, 3 %	400	482	Nord	363	366 50
Obligations du Trésor	502 50	510	Orléans	1235	1242 50	— 1871, 3 %	390	392	Orléans	261	261
Banque de France	5180	5240	Ouest	775	775	— 1875, 4 %	497 50	499 75	Ouest	358	356
Société Générale	478 75	480	Compagnie parisienne du Gaz	1345	1375	— 1876, 4 %	495	499 75	Paris-Lyon-Méditerranée	380	385
Comptoir d'escompte	900	900	Canal de Suez	1915	1995	Bons de liquid. Ville de Paris	514	514	Paris-Bourbonnais	384	382
Crédit Lyonnais	522 50	522 50	C. gén. Transatlantique	505	503 75	Obligations communales 1879	439 25	430	Canal de Suez	555	560
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1175	1200				Obligat. foncières 1879 3 %	433	430			
Crédit de France	10	8									
Crédit mobilier	340	350									

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans (Service d'Été)				Ligne de l'Etat (Service d'Hiver modifié depuis le 1 ^{er} octobre 1883)												
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.				SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY						MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR						
Heures	Minutes	Matin	Soir	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. soir.	Direct. soir.					
3	—	8	—	8	—	8	—	8	—	8	—	8	—	8	—	8
6	—	45	—	8 05	8 50	1 05	3 05	7 55	6 55	9 45	4 27	8 30	11 03			
8	—	56	—	8 15	9 01	1 16	3 16	8 05	7 13	10 07	4 43	8 46	1 11			
1	—	25	—	8 23	9 10	1 25	3 30	8 13	7 22	10 20	4 51	8 54	1 19			
3	—	32	—	8 38	9 27	1 42	3 47	8 28	7 35	10 33	5 3	9 06	11 35			
7	—	15	—													
10	—	36	—													
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.				SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS						MONTREUIL-BELLAY - POITIERS venant d'Angers.						
Heures	Minutes	Matin	Soir	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. matin.	Mixte soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	
3	—	26	—	8 05	7 55	8 56	3 50	7 58	2 49	9 38	5 50	12 10	6 10	6 28	12 55	
8	—	21	—	7 03	8 40	9 09	4 02	7 58	3 14	9 38	6 28	12 55	7 02	6 55	1 28	
9	—	37	—	7 14	8 51	9 18	4 16	8 27	3 14	9 38	6 55	1 28	7 50	8 01	2 27	
12	—	48	—	7 27	9 04	9 31	4 27	8 40	3 28	9 52	7 02	2 37	8 38	8 13	3 16	
4	—	44	—	7 40	9 16	9 43	4 37	8 53	3 41	10 05	7 15	3 46	8 51	8 26	4 05	
10	—	24	—	7 46	9 16	9 43	4 43	9 06	3 54	10 18	7 28	4 18	9 04	8 38	4 18	
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.				THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR						MONTREUIL-BELLAY - POITIERS venant d'Angers.						
				Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. matin.	Mixte soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	
				8 05	7 55	8 56	3 50	7 58	2 49	9 38	5 50	12 10	6 10	6 28	12 55	
				7 03	8 40	9 09	4 02	7 58	3 14	9 38	6 28	12 55	7 02	6 55	1 28	
				7 14	8 51	9 18	4 16	8 27	3 14	9 38	6 55	1 28	7 50	8 01	2 27	
				7 27	9 04	9 31	4 27	8 40	3 28	9 52	7 02	2 37	8 38	8 13	3 16	
				7 40	9 16	9 43	4 37	8 53	3 41	10 05	7 15	3 46	8 51	8 26	4 05	
				7 46	9 16	9 43	4 43	9 06	3 54	10 18	7 28	4 18	9 04	8 38	4 18	

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.
Hôtel-de-Ville de Saumur,

18

LE MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné.